

ENTENTE

POUR LE TRANSPORT D'ENFANTS PARASCOLAIRE NOTRE-DAME-DE-LIESSE

Compte tenu de l'extrait du guide de l'utilisateur de la RÉGIM suivant :

« Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Pour les groupes d'enfants, il faut compter au moins 1 adulte accompagnateur pour 3 enfants. »

Une entente est réalisée entre la **Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM)** et le **comité de parents pour le parascolaire de l'école Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Georges de la Malbaie**. Chaque parent devra compléter le formulaire ci-dessous pour que son ou ses enfant(s) puisse(nt) bénéficier du service. Il faut remplir un formulaire par enfant.

Description et durée de l'entente

La partie du guide de l'utilisateur de la RÉGIM citée ci-dessus est exceptionnellement amendée dans le cadre de la présente entente. Les enfants inscrits aux activités parascolaires de l'école pourront voyager à bord des autobus de la RÉGIM sans accompagnateur ou avec un nombre restreint d'accompagnateurs.

- Les parents devront remplir le formulaire à chaque début de session pour informer la RÉGIM des jours auxquels le jeune prendra le transport.

Responsabilités

Les parents devront s'occuper de leur(s) enfant(s) qui voyage(nt) à bord de la RÉGIM. C'est de leur responsabilité d'aviser les enfants des différentes consignes de sécurité à bord des autobus, dont les suivantes :

- Les enfants doivent rester calmes sans déranger les autres passagers et le conducteur du véhicule ;
- Les enfants doivent rester assis tout au long du trajet sans nuire à la sécurité des autres passagers et du conducteur ;
- Le parent est responsable de son ou ses enfant(s) pour toute situation au cours du trajet.

Après trois (3) avertissements, le jeune pourra être suspendu du service pour une durée indéterminée. Une évaluation de la situation sera faite au moment du dernier avertissement.



Coordonnées

Prénom et nom de l'enfant :

Prénom et nom du parent :

Numéro de téléphone :

Maison

Bureau

Cellulaire

Adresse :

Adresse courriel :

- J'autorise la RÈGÎM et l'école à prendre des photos de mon enfant.
(Cochez la case si vous acceptez)

Activités parascolaires

Veillez utiliser le formulaire à www.regim.info/formulaires/nddl pour nous informer de l'horaire des activités parascolaires de chaque enfant.

Résiliation de l'entente

Une ou des plaintes des conducteurs, des usagers ou de la direction du point de service de la RÈGÎM peuvent entraîner l'annulation de la présente entente.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature du responsable de la RÈGÎM : _____ Date : _____

**Svp, veuillez retourner le formulaire par courriel à regim@regim.info où à Éric Cayouette avant le premier transport de votre enfant.
Pour toutes questions, contacter la RÈGÎM au 418 364-0841 ou au 1 877 521-0841.**